M2E mention Professorat du second degré

Parcours : Sciences de la vie et de la Terre

Durée de la formation : 2 ans (M1 et M2)
Niveau d'étude visé : Bac +5
ECTS : 120 crédits

Présentation

Le master enseignement et éducation (M2E) mention Professorat du second degré est pensé comme une formation intégrée et progressive qui repose sur une alternance renforcée entre apports académiques et immersion sur le terrain. Il forme des étudiant.es lauréat.es et non lauréat.es concours.

Le parcours **Sciences de la vie et de la Terre** articule des UE visant la maitrise des savoirs pour enseigner et de la didactique disciplinaire ou de spécialité, des UE visant l'entrée dans le métier d'enseignant et de son cadre réglementaire, des UE de formation à et par la recherche, des UE de numérique éducatif et de langues vivantes pour non spécialistes.

La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens.
La formation intègre une évaluation basée sur une mise en œuvre professionnelle et la passation d'un parcours permettant la délivrance d'une attestation des compétences professionnelles, dans le cadre de référence des compétences numériques d'éducation.

Compétences visées

. Niveau 2 du référentiel de compétences professionnelle des métiers du professorat et de l'éducation – Bulletin officiel N°30 du 25.07.2013.

. Cadre national des masters enseignement et éducation - Arrêté du 12 janvier 2026 - Légifrance

. Référentiels de formation des professeurs des écoles, des professeurs certifiés, des professeurs d'éducation physique et sportive, des professeurs de lycée professionnel des sections générales et de certaines sections professionnelles, et des conseillers principaux d'éducation – Bulletin Officiel spécial du 28.05.26

. Modalités de formation initiale et de formation d'adaptation à l'emploi des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public - Arrêté du 16 juin 2026 - Légifrance

Organisation de la formation

Cours en présentiel.
Contrôle continu en cours de formation.
Contrôle de l'assiduité (pour les lauréat.es)

Stages

La formation comporte des périodes de stage permettant une entrée progressive dans le métier. Les stages et les enseignements sont étroitement associés dans le processus de formation.

M1 : 12 semaines, Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) (Tiers-temps)
M2 : 18 semaines, Stage en responsabilité (SER) (Mi-temps)

La durée des stages diffère (inférieure) pour les non-lauréats.
Ces stages sont validés par une UE non compensable au dernier semestre.

Mémoire de recherche

Le mémoire de recherche s'articule avec la pratique professionnelle et se déroule sur les 4 semestres du master. Des cours de méthodologie, des séminaires de suivi et un tutorat personnalisé accompagnent l'étudiant.e. Il est sanctionné au dernier semestre par une UE non compensable.

Modalités d'admission

Les lauréats des concours bac + 3 titulaires d'une licence sont affectés pour 2 années de formation en master M2E.

- En **M1** : statut d'**élève fonctionnaire**. Rémunération : environ 1 400 € nets/mois
- En **M2** : statut **fonctionnaires stagiaires**. Rémunération : environ 1 800 € nets/mois

Pour les **étudiants non lauréats**, titulaires d'un diplôme bac+3, l'accès se fera sur candidature sur la plateforme « Mon Master ». Ce statut est compatible avec les bourses sur critères sociaux.

Lieux de Formation

INSPE TOP site de Toulouse RANGUEIL

Débouchés - Poursuite d'études

Professeur de SVT en collège et/ou lycée
Lycée général, technologique ou professionnel
Professeur agrégé

Responsable du parcours

Marie-Pierre JULIEN

Secrétariat

Tel. : 05 62 25 21 80 / 05 62 25 21 22
E-mail : inspe.mention2-rangueil@univ-tlse2.fr

Scolarité

Tel. : +33 (0)5 62 25 20 09
Courriel : inspe.scolarite@univ-tlse2.fr